

## **COMMUNE D'ISSY-L'EVEQUE**

### **COMPTE-RENDU SOMMAIRE de la SEANCE du CONSEIL MUNICIPAL du VENDREDI 8 AVRIL 2016 à 20 heures**

Présents : Mesdames BOULOT Bernadette - GAUTHE Christelle – KULIK Elisabeth – RAMEAU Annie  
MM. BAUDIN François - BILLAUT Cédric - BOUILLER Frédéric – FLYNN Michaël -  
GARNIER Jean-Claude - GAUTHE Christophe - NIVOT Serge — PERRAUDIN Joël -  
SAMUEL Guy

Absents Excusés : MM. DUCLOUX Michel - NOEL Philippe (pouvoir à M. NIVOT Serge)

Secrétaire de séance : Monsieur BOUILLER assisté de M. GRANGER, Secrétaire de Mairie.

#### **MENUISERIES EXTERIEURES DE LA MAIRIE**

Le Conseil Municipal,

- Approuve les devis des entreprises CHEVENIER, BOUILLER et BOIZARD pour le remplacement des fenêtres du rez-de-chaussée de la mairie et la remise en peinture des portes extérieures
- Charge M. le Maire de déposer pour ces travaux un dossier de demande de subvention auprès de la Sous-Préfecture au titre du Fonds de Soutien à l'Investissement Public Local

#### **ACHAT D'UN TRACTEUR NEUF**

Le Conseil Municipal,

- Après examen des différentes offres reçues, retient la proposition des Etablissements VIARD de CRESSY-SUR-SOMME et décide l'achat d'un tracteur neuf CASE IH au prix de 54 000 euros (prix net déduction faite du prix de reprise du tracteur CLAAS)
- Décide de réaliser un emprunt sur 7 ans pour financer cet achat et retient l'offre du Crédit Agricole Centre Est

#### **AUTRES ACHATS ET TRAVAUX**

Le Conseil Municipal,

- Approuve les devis des entreprises AIRCLEAN PRO et LHERMITTE pour le désamiantage et le remplacement de la couverture du restaurant scolaire
- Décide d'acheter le jardin de M. et Mme BROCHOT, situé près du hangar des services techniques à Montrifaut, sur lequel sera installée la serre communale
- Charge M. BAUDIN, adjoint délégué à la voirie, de demander un nouveau devis à M. COCHET pour l'égouttage du chemin rural de l'Etang Neuf avec évacuation des branchages
- Accepte le devis de l'Agence du Patrimoine pour le nettoyage du sous-bois aux abords de la glacière de Montrifaut
- Accepte le devis de l'entreprise LHERMITTE pour la démolition d'un escalier situé sur le trottoir « rue du 8 mai 1945 », devant la propriété de M. TURLIER

## **PERSONNEL COMMUNAL**

Le Conseil Municipal,

- Décide de renouveler pour 6 mois le Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi (CUI-CAE) sur lequel est nommé M. Daniel DESBRIERES
- Autorise M. le Maire à nommer M. Florian BERTHELOT en qualité de stagiaire sur le poste d'adjoint technique de 2<sup>ème</sup> classe à temps complet, vacant depuis le départ de M. BOULANGER
- Décide la création de 2 emplois saisonniers pour le fonctionnement du point info tourisme durant l'été 2016
- Modifie comme suit le tableau des effectifs du personnel administratif pour pouvoir donner une suite favorable à la demande de réduction du temps de travail de Mme Amandine DESCHAMPS :
  - Suppression du poste d'adjoint administratif de 1<sup>ère</sup> classe à temps non complet (28,75/35<sup>ème</sup>)
  - Création d'un poste d'adjoint administratif de 1<sup>ère</sup> classe à temps non complet (20/35<sup>ème</sup>)
  - Création d'un poste d'adjoint administratif principal de 2<sup>ème</sup> classe à temps non complet (8/35<sup>ème</sup>)
- Accepte de prendre en charge le coût de la formation de Prévention et de secours civiques de niveau 1 que suivront plusieurs agents de la commune

## **BUDGET PRIMITIF 2016 DU SERVICE D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF -**

Le Conseil Municipal,

- approuve à l'unanimité le budget primitif 2016 du service lequel peut se résumer ainsi :
  - \* **Section d'exploitation :** 87 904 € en recettes et en dépenses
  - \* **Section d'investissement :** 87 665 € en recettes et en dépenses

## **FISCALITE DIRECTE LOCALE 2016 –**

Le Conseil Municipal décide de ne pas modifier les taux d'imposition des taxes directes locales qui resteront donc fixés comme suit pour l'année 2016 pour un produit fiscal attendu de 398 635 euros :

- \* Taxe d'habitation : 21,16%
- \* Foncier bâti : 19,09%
- \* Foncier non bâti : 52,82%
- \* Cotisation Foncière des Entreprises : 21,16%

## **BUDGET PRIMITIF 2016 DE LA COMMUNE –**

Le Conseil Municipal :

- approuve à l'unanimité le budget primitif 2016 de la Commune lequel peut se résumer ainsi :
  - \* **Section de fonctionnement :** 994 224 € en recettes et en dépenses
  - \* **Section d'investissement :** 646 870 € en recettes et en dépenses

## **DECISIONS DIVERSES**

Le Conseil Municipal,

- Modifie la répartition des indemnités de fonction du maire et des adjoints pour être en conformité avec la loi n° 2015-366 du 31 mars 2015
- Accepte de dédommager à hauteur de 50€ la paroisse du Bon Pasteur pour l'éclairage et le chauffage de l'église lors du concert du 12 mars
- Accepte de reconduire le contrat de maintenance du logiciel de la bibliothèque

- Autorise M. le Maire à signer avec M. Thierry CYPRES une convention d'occupation à titre précaire pour les prés communaux qu'il occupe à Montrifaut
- Accepte d'accueillir et de financer le spectacle "drôle de palabre" le 11 octobre prochain dans le cadre du festival «Contes Givrés en Bourgogne»
- Désigne MM. Michaël FLYNN en qualité de délégué titulaire, et Christophe GAUTHE en qualité de délégué suppléant de la commune au Syndicat Intercommunal des Eaux des Bords de Loire

### **COMMUNICATIONS DU MAIRE**

le Conseil Municipal est informé,

- Du programme d'animations prévues au cours de l'été
- du tournage d'un reportage au camping Les Portes du Morvan dans le cadre de l'émission "Bienvenue au camping"

La séance a été levée à 22 heures 45

*Vu par Nous, Maire de la Commune d'ISSY-L'EVEQUE pour être affiché le vingt-trois avril deux mil seize à la porte de la Mairie et sur les panneaux installés sur la voie publique, conformément aux prescriptions de l'article L 2121-25 du Code Général des Collectivités Locales.*

Le Maire,

S. NIVOT